



Pour une 1^{ère} inscription Listes des pièces à déposer

A l'issue de votre inscription administrative par le web, vous serez redirigé vers l'application de dépôt des pièces justificatives obligatoires pour l'inscription.

Documents obligatoires
Photo d'identité de l'année (format 35 mm x 45 mm), tête nue sur fond clair qui figurera sur votre carte étudiant
Attestation d'acquiescement de la Contribution à la Vie Etudiante et de Campus (CVEC) ou d'exonération (boursier)
Photocopie de la carte d'identité ou du passeport
Attestation de Bourse : du gouvernement français ou d'exonération d'ambassade ou sur mérite, autre...
Extrait d'acte de naissance en version originale et en version française si vous êtes étudiant de nationalité étrangère
Titre de séjour ou récépissé de demande de titre de séjour si vous êtes étudiant de nationalité étrangère
Certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) pour les étudiants de nationalité française
Diplôme ou l'attestation de réussite au diplôme ayant permis votre admission
Relevé de notes du baccalauréat où figure votre INE
Attestation d'assurance « Responsabilité Civile scolaire ET extra-scolaire » couvrant l'année universitaire à suivre du 1 ^{er} septembre n au 31 août n+1 <u>mentionnant les stages.</u>
Imprimé " Autorisation d'utilisation de la photographie et des données personnelles"
Imprimé d'"acceptation des règlements, chartes et consignes applicables"
Fiche : " Personne à contacter - Autorisation de communiquer avec vos parents"
"Charte anti-plagiat" signée
"Accord de confidentialité" signé
Pour les élèves mineurs : Autorisation de soins signée par les parents
Pour les mineurs : En cas de séparation ou de divorce : photocopie du document attestant la garde du ou des enfants
DOCUMENT SUPPLEMENTAIRE :
Pour les élèves de La Prépa des INP :
- Relevés de notes de 1 ^{ère} et de terminale

L'INSCRIPTION DEFINITIVE NE POURRA ETRE VALIDEE QUE SI VOTRE DOSSIER EST COMPLET

Un dossier incomplet bloquera la délivrance de la carte étudiant, des certificats de scolarité, attestations, etc...

Vous ne pourrez pas non plus accéder à l'établissement ou à votre espace intranet étudiant



Pour une réinscription Listes des pièces à déposer

Documents obligatoires
Attestation d'acquiescement de la Contribution à la Vie Etudiante et de Campus (CVEC) ou d'exonération (boursier)
Attestation de Bourse : du gouvernement français ou d'exonération d'ambassade ou sur mérite, autre...
Titre de séjour ou récépissé de demande de titre de séjour si vous êtes étudiant de nationalité étrangère
Attestation d'assurance « Responsabilité Civile scolaire ET extra-scolaire » couvrant l'année universitaire à suivre du 1 ^{er} septembre n au 31 août n+1 <u>mentionnant les stages.</u>
Imprimé " Autorisation d'utilisation de la photographie et des données personnelles"
Imprimé d'"acceptation des règlements, chartes et consignes applicables"
Fiche : " Personne à contacter - Autorisation de communiquer avec vos parents"
"Charte anti-plagiat" signée
Autorisation de soins signée par les parents d'enfants mineurs
Pour les élèves mineurs : En cas de séparation ou de divorce : photocopie du document attestant la garde du ou des enfants

L'INSCRIPTION DEFINITIVE NE POURRA ETRE VALIDEE QUE SI VOTRE DOSSIER EST COMPLET

Un dossier incomplet bloquera la délivrance de la carte Aquipass, des certificats de scolarité, attestations, etc.

Vous ne pourrez pas non plus accéder à l'établissement ou à votre espace intranet étudiant